

Une commune aux petits soins...

COURET

Couret est la première municipalité du canton à mettre en place une mutuelle communale. Présentation du projet.



Jocelyne Mothe chargée cette action, Philippe Cossoul pour «Ma Commune Ma Santé» et Corinne Ortet maire de Couret.

La santé est une préoccupation pour tous, aussi les élus de Couret se sont-ils mobilisés pour améliorer l'accès aux soins avec la création d'une mutuelle municipale de santé à destination des habitants du village. Ce dispositif a été baptisé «Ma commune, ma santé». Il permet une offre mutualisée et donc beaucoup plus avantageuse. Cette action s'adresse aux jeunes sans emplois, aux seniors, agriculteurs, professions libérales, chômeurs, commerçants ou toutes personnes souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire à moindre coût. L'autre objectif du disposi-

tif est de remédier aux inégalités sociales. Une information est mise à disposition à la mairie. Cette action n'engage nullement les finances de la commune. C'est un professionnel, Philippe Cossoul, qui se charge de renseigner les personnes intéressées, de les inscrire et d'assurer le suivi de leur dossier. Deux permanences ont déjà eu lieu. Plusieurs Courrétois ont eu la grande satisfaction de voir baisser leur cotisation tout en augmentant les prestations.

Une troisième permanence est prévue pour le mercredi 17 décembre de 14h à 17h à la bibliothèque (mairie). Pour information : conformément à la loi Chatel, vous pouvez résilier votre contrat de mutuelle dans les vingt jours qui suivent la réception de votre échéancier (conserver l'enveloppe).

Christine Bories

> Si vous ne pouvez vous rendre à cette permanence, contactez le 07 77 08 07 85.

SENGOUAGNET

Les temps du corps

Centre de loisirs : Noël

ASPET

DON DU SANG

L'Établissement français du sang organise une collecte de sang le vendredi 19 décembre au foyer rural d'Aspet de 15h à 19h.

BELOTE

Vendredi 19 décembre, concours de belote, au Bois Perché. Inscriptions à partir de 20h30, 5 € par personne, café et tisane compris. Lots à gagner : bons pour quatre repas au Bois Perché et paniers garnis.

FÊTE DE NOËL

Pour tous les enfants, samedi 20 décembre aura lieu la fête de Noël pour tous les enfants, au centre bourg d'Aspet. Programme complet en page loisirs.

FERMETURE MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE

L'accueil de la mairie sera fermé pendant la période des fêtes : mercredi 24 décembre à partir de 12h15 ; vendredi 26 décembre toute la journée ; vendredi 2 janvier toute la journée. La bibliothèque municipale Augustus Saint-Gaudens sera fermée du lundi 22 décembre au samedi 3 janvier inclus.

ENCAUSSE-LES-T.

TRAD'ENCAUSSE

Vendredi 19 décembre à 21 heures au Bistrot de Pays (face au Thermes), dernière rencontre musiciens/danseurs de l'année 2014 ! Neuf rencontres ont déjà eu lieu, à chaque

ASPET



Lætitia, caviste professionnelle, conseille les clients.

Découvrez les délices de Laeti !

PUBLIREPORTAGE

Dans cette jolie boutique située sur la place de la République à Aspet, Lætitia, caviste professionnelle, peut vous fournir en vins et alcools d'exception et vous proposer une belle sélection de produits d'épicerie fine. Ici se retrouvent tous ceux qui aiment boire et manger de bons produits et les faire découvrir. Que vous soyez un cuisinier averti, amoureux de la gastronomie, à la recherche de l'ingrédient introuvable, amateur d'authentiques produits du terroir, à la recherche d'une alimentation saine et bio, vous avez la certitude de trouver votre bonheur. Ô délices de Laeti

nalisé en faisant découvrir les produits du terroir à vos proches ? Un cadeau d'Entreprise apprécié par tous ? Alors composez votre panier gourmand selon votre envie et votre budget sans attendre. Lætitia travaille essentiellement avec des producteurs locaux et chez les vignerons récoltants. Pour le quotidien, la clientèle peut choisir des vins de consommation courante en cubitainer : Corbières, Gaillac bio, AOC Fronton Bellevue la Forêt, AOC Madiran et Côtes de Gascogne.

> Durant les fêtes de fin d'année, le magasin est ouvert tous les jours de 9h30 à 12h et de 15h30 à 19h. Et aux mêmes heures après les fêtes, mardi, mercredi, vendredi et samedi. Le di-